

## LE VIDE GRENIERS 2018..!

Ah ! les amis ! Quelle belle journée nous avons passée au Vide Greniers de Champignol, cette année ! Il a fait tellement beau.



Nous avons dû refuser, par manque d"e place, environ une centaine de demandes d'exposants et nous ne pouvons pas dire combien de visiteurs nous avons reçus. **3 000 au dire de la police et 2 998 d'après les organisateurs.** Alors qui croire ?

Toute plaisanterie à part, nous pouvons être fiers de ce 12ème Vide Greniers. De nombreux exposants nous ont envoyé des mails de félicitations, certains nous ont « harcelés » pour en faire un second dans les mois qui viennent. Les commerçants ouverts ont très bien travaillé et les élus présents étaient heureux de constater la belle ambiance conviviale de cette animation.

Nous, nous avons pu, enfin, souffler ! Merci à tous les riverains de bien vivre cette joyeuse invasion et un grand merci à nos partenaires qui nous aident et nous soutiennent chaque année.

La brocante de Champignol est bien un **moment festif incontournable.**

À l'année prochaine !

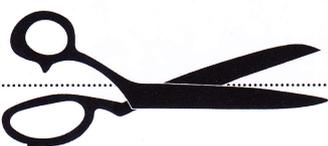
# VIE LOCALE

## LES ÉLUS À CHAMPIGNOL

Comme annoncée dans vos boîtes à lettres, Mr Sylvain Berrios accompagné de plusieurs Maire Adjointes et Conseillers municipaux est venu à la rencontre des habitants, le mardi 19 mai à l'école primaire de Champignol. Devant une assistance nombreuse et attentive, il a présenté les projets en cours et futurs et rappelé l'articulation du PLU. Après cet exposé, la parole a été donnée largement aux riverains.

## DES NOUVELLES DU CHAMPIGNOL CLUB...

De plus en plus fréquenté les jeudis après-midi, l'espace jeux du Champignol Club a maintenant ses habitués qui sont heureux de s'y retrouver, qui pour une belote, un tarot ou un scrabble ou autres jeux de société. Un goûter leur est servi dans la bonne humeur. Venez nous voir à la maison de quartier de Champignol, au 114 bd de Champigny.



### BULLETIN D'ADHESION

M/Mme/Mlle:.....Prénom:.....

Adresse :.....

Tel. :.....

Courriel (\*):.....

Désire adhérer à l'association pour l'année civile 2018 et verse en espèces ou en chèque à l'ordre du Comité de quartier de Champignol, la somme de 10 € pour une personne ou 15€ pour un couple.

**A adresser au Trésorier** : Christophe Boucly, 2 rue Ste Geneviève - 94210 La Varenne

**Date et Signature**

**(\*) Vos coordonnées, en particulier votre adresse mail, nous permettront de vous tenir régulièrement informés mais ne seront en aucun cas cédées, échangées ou vendues. Elles resteront confidentielles.**

# LE MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à tous,

Tout d'abord, laissez moi vous présenter mes regrets pour la parution tardive de cette LETTRE N°50

Champignol est préoccupé et même agacé:

- De l'**évolution des services anciennement publics et dorénavant privés** ! Les habitants restent en attente d'être fixés sur l'avenir du bureau de Poste, menacé, oh ! combien, de fermeture malgré la pétition organisée par notre Comité, celle portée par la Municipalité ainsi que le vœu de son maintien par le Conseil Départemental.
- De la **fermeture du poste de Police Municipale**. Il est désormais sur roues, ce qui permet son déplacement rapide pour plus de visibilité et d'efficacité. Grâce certainement au maillage des caméras de surveillance qui fonctionnent 24 heures sur 24, son intervention est probablement plus rapide. Acceptons en l'augure.
- Du **stationnement anarchique dans certaines rues étroites** quand le changement de côté n'a pas été respecté par les automobilistes, riverains ou pas : que se passerait-il s'il y avait un incendie ? Le ramassage des déchets par les camions de ramassage des ordures ménagères peut être remis au lendemain, mais en cas de feu, les pompiers pourraient-ils remettre leur intervention au jour suivant ?.... Qui y pense ?
- Qu'en zone bleue, **les voitures stationnent bien au delà de l'heure et demie autorisée** sans macaron et quelques fois sans disque : et pour quelles sanctions? Quelle est la fréquence des contrôles? Certains petits malins ont dû faire leur compte ; le montant des contraventions est certainement moins élevé qu'un abonnement parking !
- Du **non respect des règles de vie en commun qui fleurit dans les rues** que les services de la propreté n'arrivent plus à nettoyer tant les incivilités sont générales. Idem pour les cyclistes, entre autres, qui ont horreur de mettre le pied à terre et préfèrent brûler les feux tricolores ou les priorités ou qui roulent sur les trottoirs, avec tous les risques que cela comporte ! On en a l'illustration chaque dimanche sur les bords de Marne, sur la bande bitumée, où les piétons sont, en réalité, prioritaires : Voir le marquage au sol que personne ne voit !
- Des **déjections canines laissées en décoration sur le trottoir** par des maîtres, au minimum, « distraits » ! Quel scandale si c'étaient des humains !...

Le prix de ces incivilités a un **coût d'environ 3 millions d'euros !**

Alors si nous ne changeons pas nos habitudes, PAYONS !

**Hervé REICHER**

# CHAMPIGNOL BALLOTTÉ PAR L'HISTOIRE

Notre quartier fait partie intégrante de Saint-Maur-des-Fossés tant par l'Histoire que par sa situation géographique dans le site de la dernière boucle de la Marne. Sa dénomination n'a jamais varié, alors que celle de notre ville a connu quelques turbulences.

Dès le 13ème siècle, notre territoire était occupé par La Ferme de CHAMPIGNOL et par La Ferme du Trou qui ont appartenu beaucoup plus tard aux Princes de Condé et ont été vendues respectivement en 1784 et en 1789, puis sont devenues en 1835 la propriété de Maître Maurice DIDIER, avoué à Paris, qui est à l'origine des lotissements, du tracé de la voie ferrée devenue le RER et de la création de nos rues et de nos places.

Certes, c'est déjà au 9ème siècle qu'un lieudit FOSSATUS, à l'entrée de notre presqu'île, a donné son nom au Monastère du Fossé, appelé ensuite Saint-Pierre du Fossé, puis Saint-Maur-des-Fossés, qui a lui-même donné son nom à notre commune. Mais cette dernière n'a pas toujours été fidèle à ce nom et elle a décidé à deux reprises d'en changer :

- en 1794, dans le souffle de laïcisation de la Révolution, un arrêté municipal signé du maire Jean-Nicolas HACAR adopte le nom de VIVANT-SUR-MARNE. Mais les habitants du village acceptent difficilement ce nom sans saint mort ou vivant et il est abandonné.

- en 1831, à la faveur de la Restauration, LA BRANCHE DU PONT DE SAINT-MAUR, qui avait fait sécession pendant la Révolution et s'était séparée de Saint-Maur, a proposé de s'appeler JOINVILLE-LE-PONT en hommage au Prince de Joinville, ce qui a été accepté par ordonnance royale. La Municipalité de Saint-Maur et son maire Louis-Joseph-Marie BARRÉ ont voulu attirer aussi les faveurs du Roi en décidant que notre commune s'appellerait AUMALE en hommage au Duc d'Aumale .... mais le Sous-Préfet de Sceaux étouffa cette décision opportuniste qui resta sans suite.

Les dénominations de nos rues et de nos places n'ont pas toujours connu une grande stabilité depuis le début de l'urbanisation de Champignol. Ainsi, la place-carrefour située à la pointe sud du quartier était à l'origine appelée familièrement « La Pointe à Fromageot » (du nom du voiturier qui la desservait), mais elle a été officiellement et successivement dénommée au cours du 20ème siècle et en moins de 60 ans LES QUATRE CHEMINS, puis CARREFOUR BELLECHASSE, puis PLACE NATIONALE, enfin PLACE JEAN MOULIN.

Nous aurions aimé moins de stabilité pour la dénomination trompeuse de LA GARE DE CHAMPIGNY qui a reçu ce nom dès sa création au milieu du 19ème siècle .... et qui va enfin en changer « d'ici peu de temps » (dixit la RATP). Nous y veillons ! Déjà en 1901, elle était la plus importante des gares de Saint-Maur avec 120 trains (de plaisir) le dimanche.

LE PONT DE CHAMPIGNY n'a jamais changé de nom au cours de sa vie agitée : il a été construit en bois en 1842 par une société privée concessionnaire qui percevait des péages comme sur nos autoroutes. Auparavant, il fallait passer la Marne par le bac de Chennevières car seul le fermier de Champignol avait le droit de passer la rivière avec un petit bateau, sa famille et ses domestiques. Le pont a été partiellement détruit pour couper la route à l'ennemi lors de la bataille de Champigny en 1870. En 1872 il a reçu un tablier métallique. Le péage a pris fin en 1894. Un bureau d'octroi construit sur le pont existait alors pour percevoir les taxes sur les marchandises : il a été inactif à partir de 1894 mais les droits d'octroi n'ont été supprimés qu'en 1949. Enfin le pont actuel en béton a été inauguré en 1934.

# OPÉRATION HANDICAP'

Grâce à votre soutien au travers de vos cotisations, nous avons mis en route une opération d'aide aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. A la suite d'une rencontre avec Henri Deguettes, adhérent et néanmoins Président de l'association « La Coccinelle » une idée de partenariat est née. En effet, il cherchait une aide financière pour développer une idée simple et généreuse : Faire prendre l'air à des personnes en situation de handicap !



Par chance un concepteur normand, Monsieur Henri Claude POISSON avait réalisé et commercialisé sous la **marque HCP** une fourche spéciale qui, en remplacement de celle d'un vélo traditionnel, permet de solidariser en quelques secondes un fauteuil d'handicapé à un vélo, façon triporteur.

Le comité de quartier finance l'achat des fourches spéciales, le **Cyclo Recyclé** adapte et sécurise. « **La Coccinelle** », en contact avec l'association des Paralysés de France peut lancer l'opération : **BALLADE VELOFAUTEUIL**. Ce système ingénieux et nouveau permet à des personnes handicapées ou à mobilité réduite d'avoir la joie d'une promenade à vélo comme n'importe qui !

**Avec un bon « pédaleur », tout est possible.**

Lors de « La Convergence Francilienne » du 3 juin, ballade à vélo ouverte à tous, nos deux équipages ont brillé avec l'aide des associations "**Cyclistes Saints-Mauriens**" et "**Place au vélo à Saint-Maur**".

Au milieu de plusieurs centaines de cyclistes convergeant de toute l'Ile de France vers l'esplanade des Invalides, ils furent sous les flashes des passants, étonnés et ravis de ces curieux « tandems » !

**Bravo à eux et à tous ceux qui ce sont engagés dans cette très belle aventure.**



# LES RENDEZ-VOUS !

## Horaires des permanences :

Mardi 4 septembre de 15h à 17h.

Mardi 2 octobre de 15h à 17h.

Mardi 6 novembre de 15h à 17h

Mardi 4 décembre de 15h à 17h.

---

## La Journée des Associations

Cette année, la journée des associations aura lieu le 9 septembre 2018 sur la **place des Marronniers de 10h à 18h.**

Votre comité vous attendra nombreux sur son stand avec de nombreuses surprises pour les petits comme pour les plus grands.

